BAYROL

FICHE TECHNIQUE

NO-PHOS EXTRA

ANTI-PHOSPHATES CONCENTRÉ

Réduit fortement les concentrations élevées de phosphates

1 2 4 3 ANTI-PHOSPHATES



LES + PRODUIT

- **Elimine jusqu'à 92 % des phosphates**
- **Efficace même à forte concentration de phosphates**
- **Résultats visibles rapidement : réduction significative en 24 heures**
- **Agglomère les phosphates et permet leur élimination par le filtre**
- **Action curative renforcée**
- **Compatible avec tous les systèmes de filtration*** *Sauf diatomées

FONCTION DU PRODUIT

Elimination des phosphates.
Réduit rapidement les fortes concentrations de phosphates présentes dans l'eau. En éliminant ces nutriments essentiels aux algues, il contribue à limiter leur développement et à préserver l'équilibre de l'eau.

DESCRIPTION DU PRODUIT

Liquide concentré.
Compatible avec toutes les méthodes de traitement et tous les systèmes de filtration*.
Format disponible : 0,5 L

AVERTISSEMENTS

Il est normal que l'eau se trouble pendant le traitement avec NO-PHOS EXTRA. Elle redevient généralement claire en 48 h si le protocole est respecté. Passé ce délai, si l'eau est toujours trouble, vous pouvez ajouter une dose supplémentaire de SUPERKLAR. Maintenir la filtration en fonctionnement pendant le traitement. Ne pas utiliser avec un filtre à diatomées.

MODE D'EMPLOI

- Mesurez la concentration en phosphates à l'aide des PHOSPHATE TEST STRIPS BAYROL.
- Au-delà de 2,5 mg/L, ajoutez 20 ml de SUPERKLAR puis 60 ml de NO-PHOS EXTRA pour 10 m³ d'eau devant les buses de refoulement, filtration en fonctionnement.
- Laissez filtrer 24 h ou le temps nécessaire pour retrouver une eau cristalline.
- Contrôlez à nouveau la concentration en phosphates plusieurs jours après et renouvelez le traitement si nécessaire.
- En cas de présence d'algues, réalisez un traitement choc.

Retrouvez toutes les informations concernant ce produit sur notre site

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

En cas de présence d'algues, réalisez un traitement choc et ajoutez un anti-algues.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.